

Les Camerounais considèrent la violence sexiste comme un enjeu majeur mais tolèrent l'usage de la force contre les femmes

Dépêche No. 893 d'Afrobarometer | Baba Adou

Résumé

Le Cameroun a adopté un certain nombre de conventions et de lois internationales contre la violence basée sur le genre (VBG), notamment la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes et le Protocole de Maputo. Sa Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre (2017-2020) avait pour objectif de contribuer à réduire de moitié la survenue des différentes formes de VBG (Institut National de la Statistique, 2020).

En dépit de ces mesures, la violence basée sur le genre continue d'être une menace pour un grand nombre de camerounaises, en particulier dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays, malmenées par les conflits armés entre les séparatistes et les forces gouvernementales (Craig, 2021 ; Moussi, 2024 ; Commission des Droits de l'Homme du Cameroun, 2023 ; Fonds des Nations Unies pour la Population, 2023).

Selon l'Enquête Démographique et de Santé réalisée en 2018 au Cameroun, 43% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques ou sexuelles, et 32% des femmes mariées ou séparées ont subi des violences de la part de leur partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête (Institut National de la Statistique & ICF, 2020 ; Institut National de la Statistique, 2020). Une femme sur cinq déclare que son premier rapport sexuel a été forcé (Elizabeth Glaser Pediatric AIDS Foundation, 2018). Les normes culturelles et la peur de la stigmatisation empêchent de nombreuses femmes au Cameroun de signaler les violences basées sur le genre et de solliciter des soins (Mildred, 2014 ; Nguefack-Tsague et al., 2024). Bien que le nombre de mariages de mineurs ait baissé, 12% des filles se marient encore avant l'âge de 15 ans (Institut National de la Statistique, 2020).

Cette dépêche fait le point sur un module d'enquête spécial inclus dans l'enquête Afrobarometer du Round 9 (2021/2023) pour explorer les perceptions des Africains sur la violence basée sur le genre.

Au Cameroun, presque la moitié des citoyens déclarent que la violence sur les femmes et les filles est un phénomène courant dans leur communauté, et la VBG se classe au deuxième rang des enjeux les plus importants en matière de droits des femmes, nécessitant une action du gouvernement et de la société. Une petite majorité de répondants considère la violence domestique comme un acte criminel nécessitant l'intervention de la police, plutôt que comme une affaire familiale. Pourtant, une nette majorité de Camerounais approuvent le recours à la force physique par les hommes à l'encontre de leurs épouses.

Les enquêtes Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et les appréciations des Africains en ce qui concerne la démocratie, la gouvernance et la qualité de vie. Depuis 1999, neuf rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 42 pays. Les enquêtes du Round 10 (2021/2023) ont démarré en janvier 2024. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer au Cameroun, dirigée par Cible Etudes & Conseils, s'est entretenue avec 1.200 adultes camerounais en avril-mai 2022. Un échantillon de cette taille permet d'obtenir des résultats nationaux avec une marge d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Les enquêtes précédentes ont été réalisées au Cameroun en 2013, 2015, 2018 et 2021.

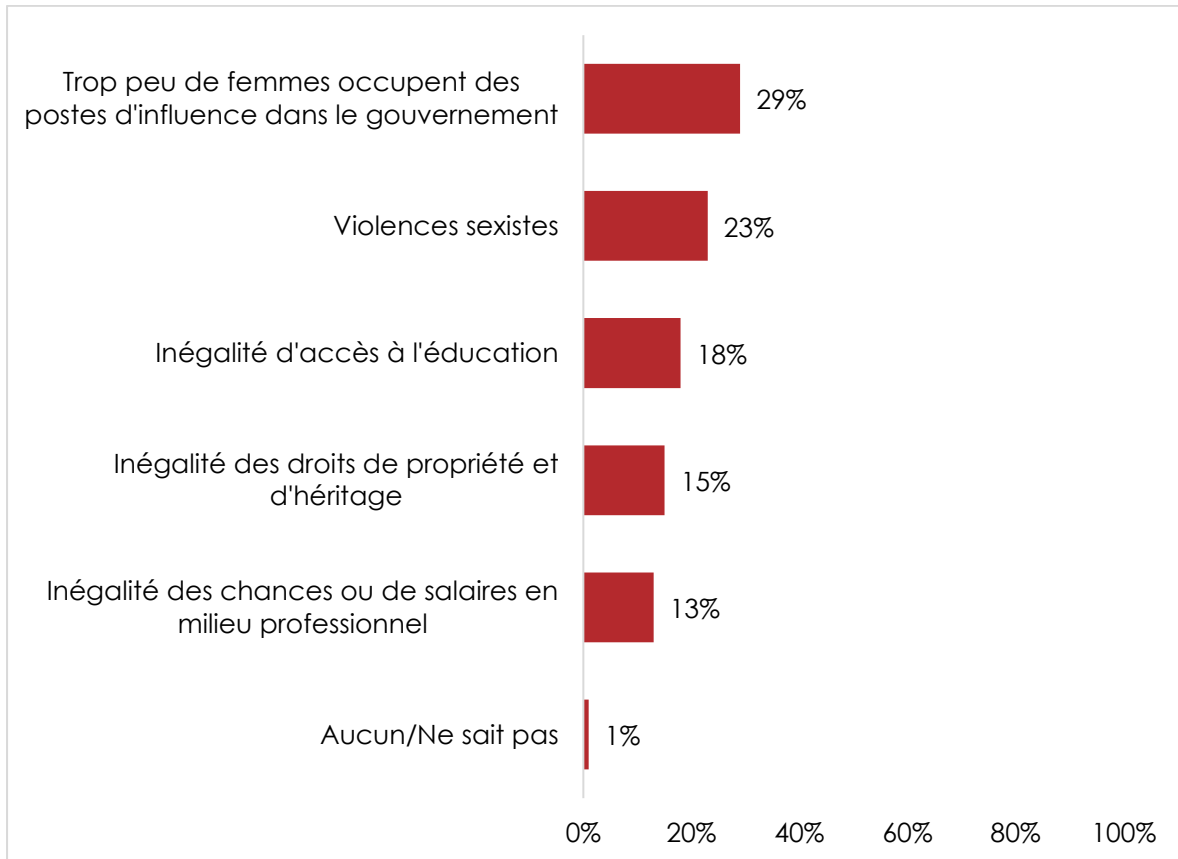
Résultats clés

- La violence basée sur le genre (VBG) arrive en deuxième position des enjeux les plus importants liés aux droits des femmes que les Camerounais souhaitent que leur gouvernement et leur société abordent.
- Environ la moitié (48%) des citoyens déclarent que la violence faite aux femmes et aux filles est un phénomène « assez courant » ou « très courant » dans leur communauté.
- Presque deux tiers (63%) des Camerounais affirment que le recours à la force physique par un homme pour discipliner sa femme est « parfois » (47%) ou « toujours » (17%) justifié, tandis que 36% rejettent cette pratique.
- Six répondants sur 10 (60%) considèrent qu'il n'est « pas très probable » ou « pas du tout probable » qu'une femme soit critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté si elle signale un cas de violence basée sur le genre aux autorités. Mais quatre personnes sur 10 (40%) pensent qu'il faut s'attendre à une telle réaction négative.
 - La grande majorité (84%) des citoyens estiment que la police est susceptible de prendre au sérieux les cas de violence basée sur le genre.
- Plus de la moitié (54%) des Camerounais disent que la violence domestique devrait être traitée comme relevant du droit pénal, mais 44% considèrent qu'il s'agit d'une affaire privée à résoudre au sein de la famille.

La violence basée sur le genre (VBG) est-elle un enjeu important au Cameroun ?

Environ un quart (23%) des Camerounais considèrent la violence basée sur le genre comme le problème le plus important en matière de droits des femmes auquel leur gouvernement et leur société doivent s'attaquer, ce qui la place en deuxième position – après la sous-représentation des femmes à des postes gouvernementaux influents (29%) – sur la liste des priorités des citoyens (Figure 1). La VBG est suivie par l'inégalité d'accès à l'éducation (18%), l'inégalité des droits de propriété et d'héritage (15%) et l'inégalité des salaires en milieu professionnel (9%).

Figure 1 : Plus importants défis liés aux droits des femmes | Cameroun | 2022



Question posée aux répondants : Selon vous, laquelle des questions suivantes liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes est la plus importante à adresser par notre gouvernement et notre société ?

Quelle est la fréquence de la VBG ?

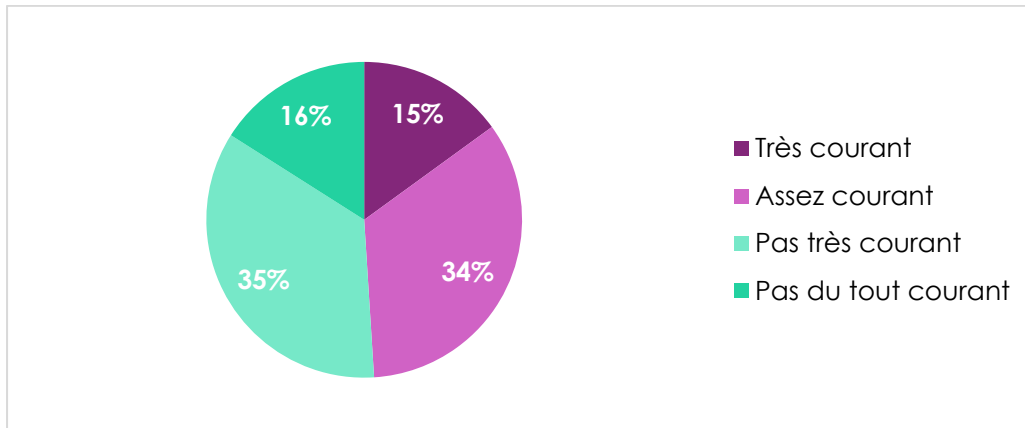
Environ la moitié (48%) des Camerounais déclarent que la violence à l'égard des femmes et des filles est « assez courante » (34%) ou « très courante » (15%) dans leur communauté (Figure 2).¹

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de considérer la VBG comme un phénomène courant (51% contre 45%), de même que les habitants des zones rurales par rapport à ceux des zones urbaines (51% contre 46%) (Figure 3). Cette perception est également plus répandue parmi les citoyens les plus pauvres (50% de ceux qui vivent dans une grande pauvreté² contre 44% de ceux qui vivent dans une pauvreté faible ou nulle).

¹ En raison des arrondis, les pourcentages des catégories combinées pourraient légèrement différer de la somme des sous-catégories (par exemple, 34% de « assez courante » et 15% de « très courante » totalisent 48%).

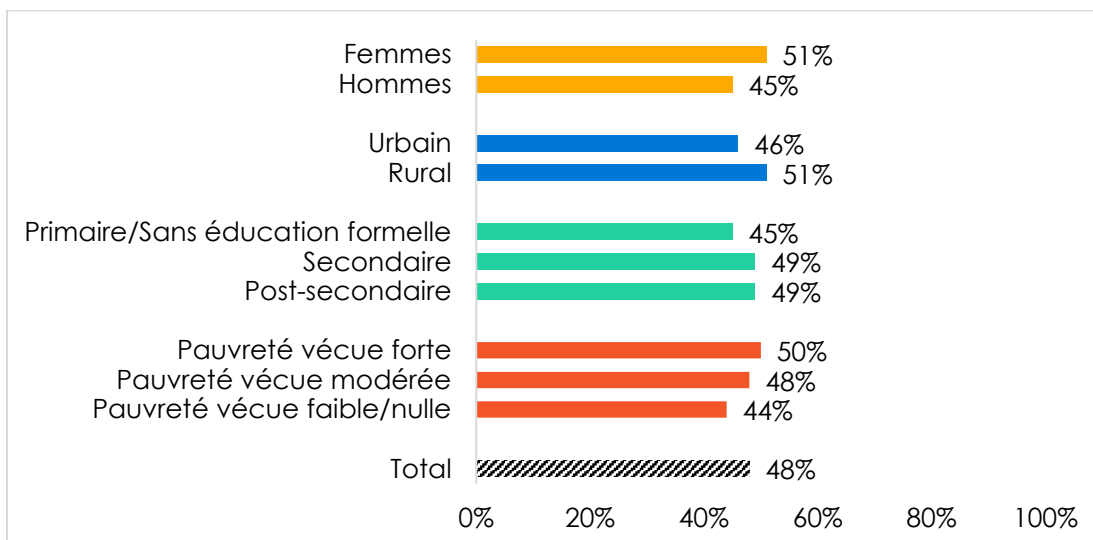
² L'Indice de Pauvreté Vécue (IPV) d'Afrobarometer mesure les niveaux de dénuement matériel des répondants en leur demandant combien de fois eux-mêmes ou leur famille ont manqué de biens de première nécessité (suffisamment de nourriture, suffisamment d'eau, de soins médicaux, suffisamment de combustible pour la cuisine et d'un revenu en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes et Patel (2022) pour plus d'informations sur la pauvreté vécue.

Figure 2 : Fréquence des VBG | Cameroun | 2022



Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la communauté ?

Figure 3 : Fréquence des VBG | par groupe démographique | Cameroun | 2022



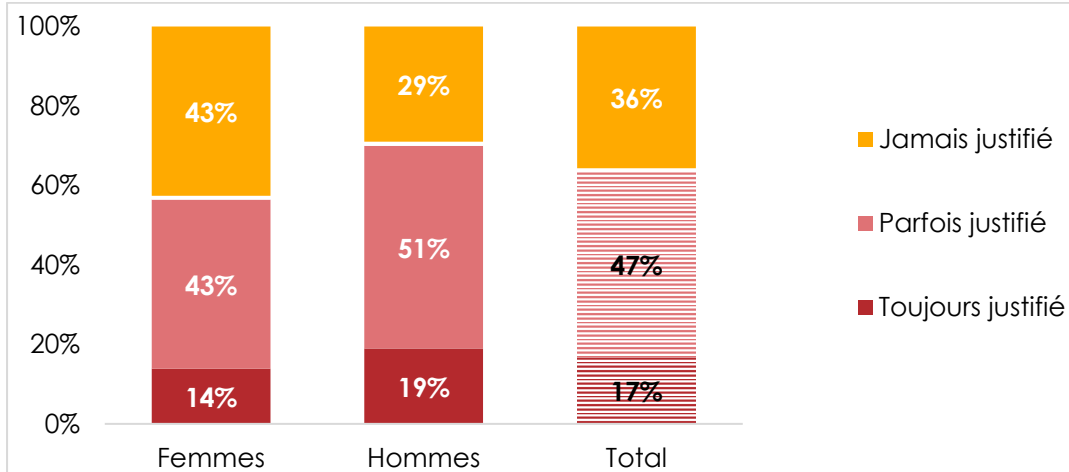
Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la communauté ? (% qui disent « assez courant » ou « très courant »)

Correction physique de la conjointe

Presque deux tiers (63%) des Camerounais déclarent que le recours à la force physique par un homme pour punir sa femme est « parfois » (47%) ou « toujours » (17%) justifié. Seulement le tiers (36%) d'entre eux pensent que cela n'est jamais justifié (Figure 4). Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à rejeter cette forme de violence (43% contre 29%), bien qu'une majorité d'entre elles (57%) la considèrent encore comme acceptable.

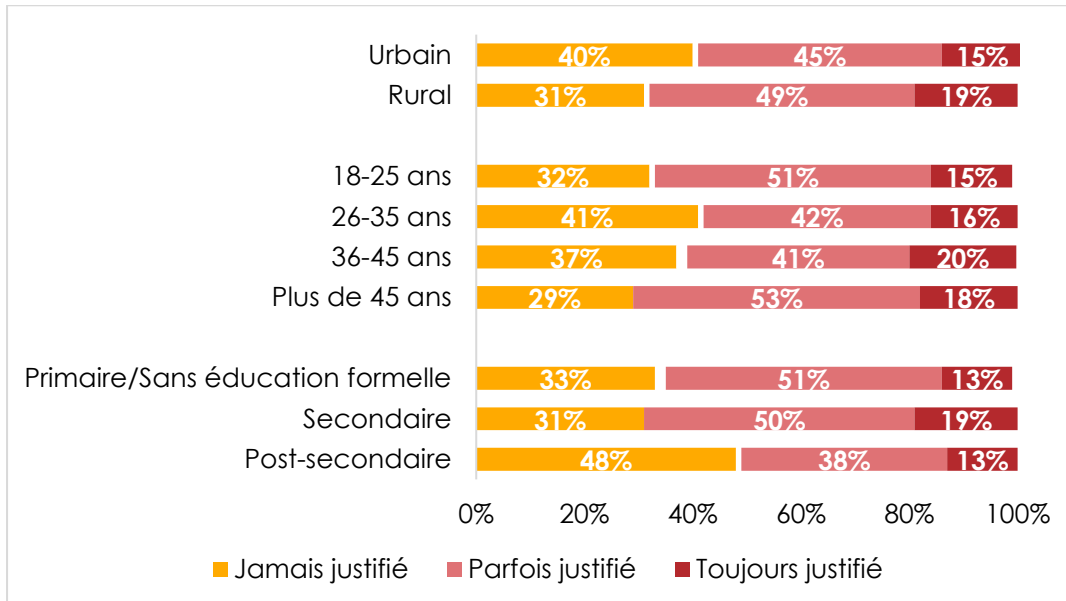
Le rejet du recours à la force physique comme forme de punition est plus élevé chez les citadins que chez les ruraux (40% contre 31%) (Figure 5). Il est également plus élevé chez les personnes ayant fait des études post-secondaires (48%) que chez les personnes moins scolarisées (31%-33%).

Figure 4 : Est-il justifié qu'un homme use de la force physique pour discipliner sa femme ? | par sexe | Cameroun | 2022



Question posée aux répondants : Pour l'action suivante, veuillez me dire si d'après vous elle est toujours justifiée, parfois justifiée ou jamais justifiée : Lorsqu'un homme impose une discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou qu'il pense être fausse ?

Figure 5 : Est-il justifié qu'un homme use de la force physique pour discipliner sa femme ? | par groupe démographique | Cameroun | 2022



Question posée aux répondants : Pour l'action suivante, veuillez me dire si d'après vous elle est toujours justifiée, parfois justifiée ou jamais justifiée : Lorsqu'un homme impose une discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou qu'il pense être fausse ?

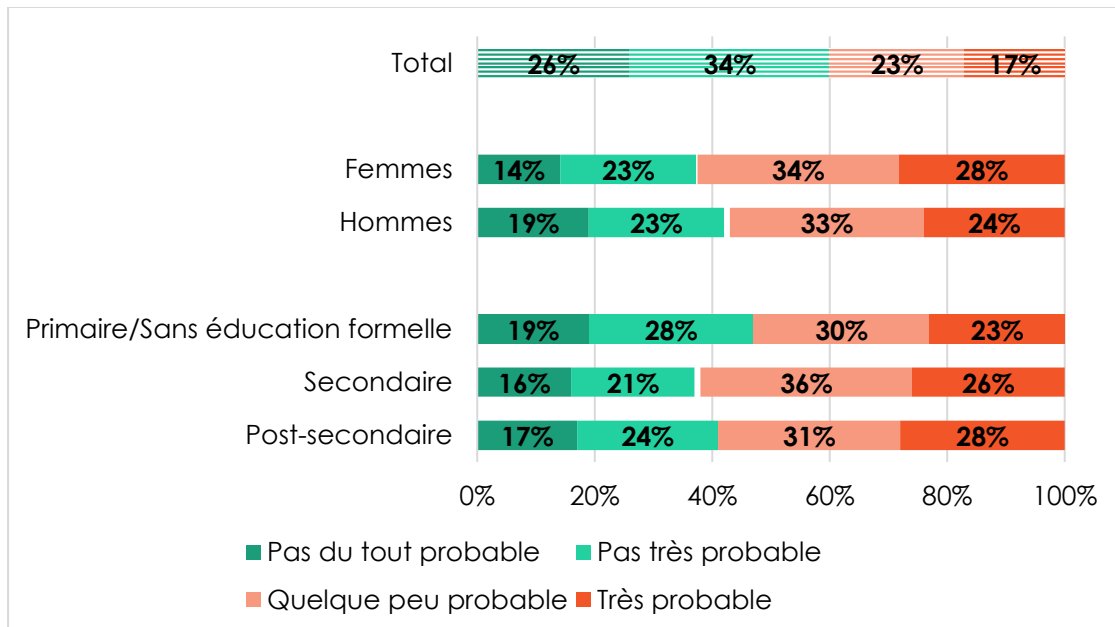
Réaction vis-à-vis de la VBG

Tant la police que les experts s'accordent à dire que l'ampleur réelle de la VBG est inconnue car de nombreuses agressions contre les filles et les femmes ne sont pas signalées. Les raisons en sont la peur de l'agresseur, la crainte d'une réaction négative de la part des autres ou la

conviction que les autorités ne prendront pas l'affaire au sérieux (Palermo, Bleck, & Peterman, 2014).

A la question de savoir s'ils pensent qu'une femme qui déclare être victime d'un viol, de violences domestiques ou d'autres violences basées sur le genre sera critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté, seulement un quart (26%) des Camerounais répondent que ce n'est « pas du tout probable » (Figure 6). Plus de trois sur 10 (34%) considèrent cette éventualité « pas très probable », tandis que quatre personnes sur 10 (40%) la considèrent « quelque peu » ou « très » probable. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à s'attendre à une telle réaction de la part de la communauté (62% contre 57%), et les répondants ayant fait des études secondaires (62%) ou post-secondaires (59%) sont plus nombreux que ceux qui ont été moins scolarisés (53%) à la considérer probable. Ces perceptions – qu'elles soient exactes ou non – pourraient avoir un effet dissuasif important sur la déclaration de la VBG.

Figure 6 : Une femme sera-t-elle critiquée, harcelée ou humiliée pour avoir dénoncé la violence basée sur le genre ? | par sexe et par niveau d'éducation | Cameroun | 2022

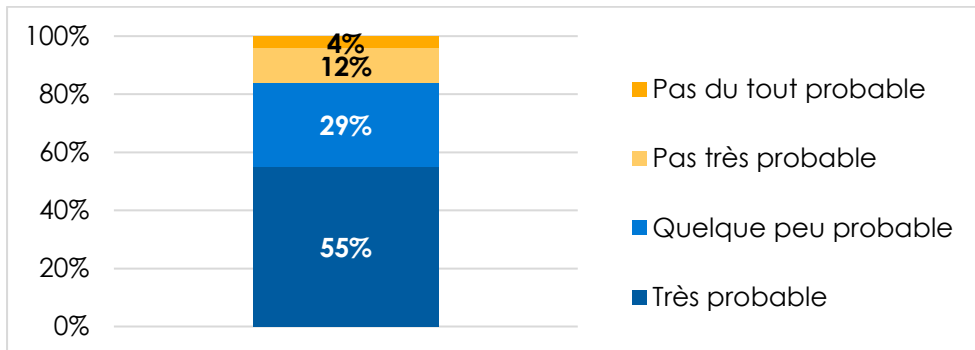


Question posée aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable qu'elle soit critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté ?

Si les attentes quant à la réaction de la communauté sont mitigées, les Camerounais croient massivement que la police répondra adéquatement aux cas de VBG signalés : 84% considèrent qu'il est probable que la police prenne ces signalements au sérieux, dont 55% qui disent que c'est « très probable ») (Figure 7).

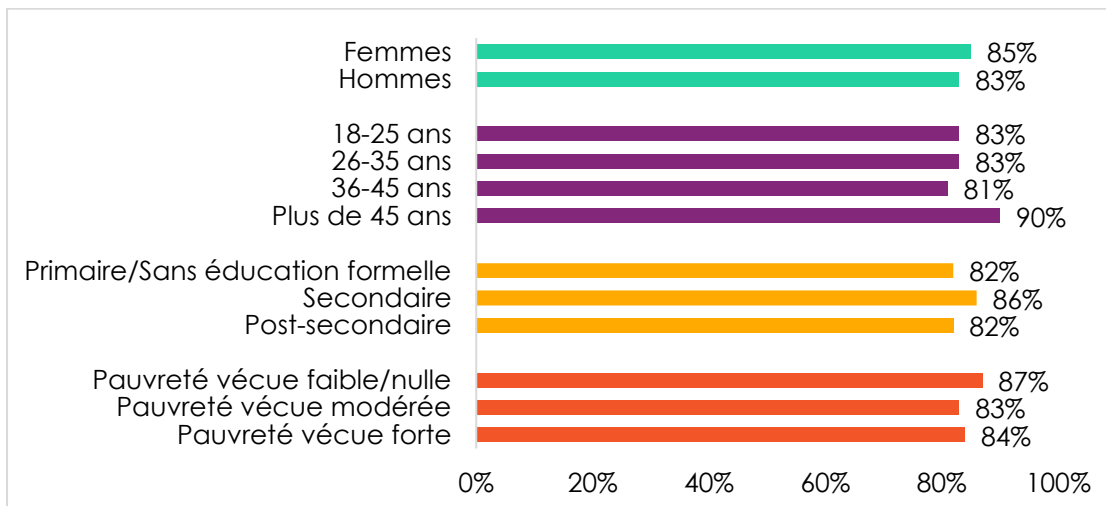
Les hommes et les femmes sont presque à égalité pour ce qui est de croire que la police prendra au sérieux les cas de violence sur le genre. Cependant, les citoyens ayant un niveau d'éducation secondaire (86%), les personnes aisées (87% des personnes en situation de pauvreté faible ou nulle) et 90% des personnes âgées de plus de 45 ans expriment une plus grande confiance dans la réaction positive de la police (Figure 8).

Figure 7 : La police prendra-t-elle au sérieux une plainte pour VBG ? | Cameroun | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que sa situation soit prise au sérieux par la police ?

Figure 8 : La police prendra au sérieux les cas de VBG | par groupe démographique | Cameroun | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que sa situation soit prise au sérieux par la police ? (% qui disent « quelque peu probable » ou « très probable »)

La violence domestique est-elle une affaire d'ordre pénal ou familial ?

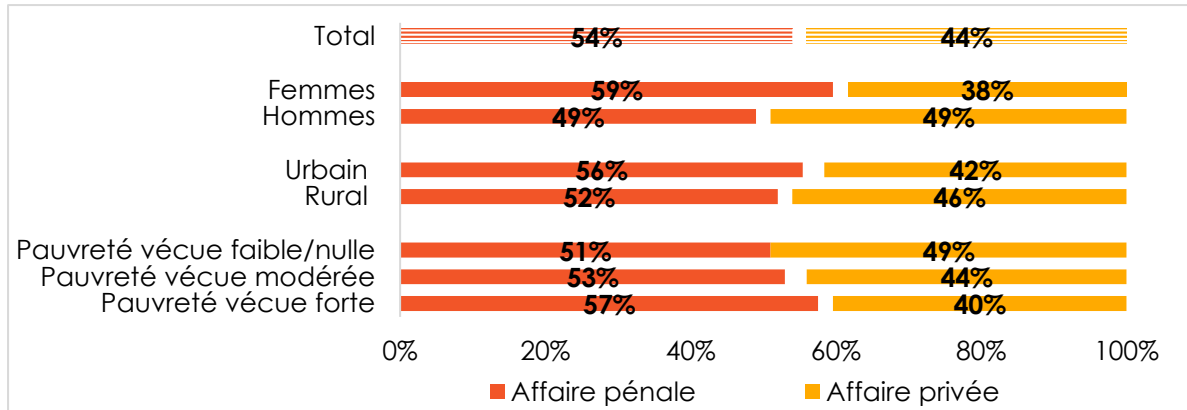
La violence domestique est une forme courante de VBG. Bien que les auteurs puissent être connus, de nombreux cas de violence domestique ne sont pas signalés ou ne sont pas résolus, laissant les victimes et leurs familles face à des décisions complexes et pénibles. Les Camerounais considèrent-ils la violence domestique comme une affaire d'ordre pénal ou privé ?

Une faible majorité (54%) de Camerounais estiment que la violence domestique est une affaire criminelle qui nécessite l'intervention des forces de l'ordre, tandis que 44% considèrent

que la violence domestique est une affaire privée qui doit être résolue au sein de la famille (Figure 9).

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de considérer la violence domestique comme une affaire criminelle (59% contre 49%). Le soutien à cette opinion est légèrement plus élevé parmi les résidents urbains (56%) et les répondants les plus pauvres (57%) que parmi leurs concitoyens ruraux et plus aisés.

Figure 9 : La violence conjugale est une affaire pénale ou privée ? | par sexe et niveau de pauvreté vécue | Cameroun | 2022



Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille.

Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'implication des forces de l'ordre.

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Conclusion

Les résultats de l'enquête Afrobarometer montrent que les Camerounais considèrent la violence basée sur le genre comme le deuxième problème le plus important en matière de droits des femmes auquel leur gouvernement et leur société doivent s'attaquer. Dans le même temps, une majorité d'entre eux considèrent que le recours à la force physique par les hommes à l'encontre de leurs conjointes est justifié, et environ la moitié des répondants déclarent que la violence à l'encontre des femmes et des jeunes filles est courante dans leur communauté.

Une légère majorité de répondants considèrent la violence domestique comme une affaire criminelle, et la plupart pensent que la police prend les cas de VBG au sérieux. Mais beaucoup considèrent qu'il est probable que les femmes soient critiquées, harcelées ou humiliées par d'autres membres de la communauté si elles dénoncent la VBG aux autorités.

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- Commission des Droits de l'Homme du Cameroun. (2023). Statement by the Cameroon Human Rights Commission to mark the international day for the elimination of violence against women.
- Craig, J. (2021). Sexual violence pervasive in Cameroon's anglophone regions. Al Jazeera. 29 avril.
- Elizabeth Glaser Pediatric AIDS Foundation. (2018). Preventing and responding to gender-based violence in children and adolescents in Cameroon.
- Fonds des Nations Unies pour la Population. (2023). GBV AoR annual report Cameroon 2022.
- Institut National de la Statistique. (2020). Gender-based violence in Cameroon: Magnitude and challenges: Policy brief.
- Institut National de la Statistique & ICF. (2020). Enquête Démographique et de Santé 2018.
- Mattes, R., & Patel, J. (2022). La pauvreté vécue resurgit. Document de Politique No. 84 d'Afrobarometer.
- Mildred, A. (2014). A situational analysis of gender-based violence in Cameroon. Fondation Foretia.
- Moussi, C. A. (2024). Violence against women in Cameroon: The Maputo protocol and Cameroon's human rights obligations.
- Nguefack-Tsague et al. (2024). Gender-based violence and its health risks on women in Yaoundé, Cameroon. *Archives of Public Health*, 82(1), 90.
- Palermo, T., Bleck, J., & Peterman, A. (2014). Tip of the iceberg: Reporting and gender-based violence in developing countries. *American Journal of Epidemiology* (Revue américaine d'épidémiologie), 179(5), 602-612.

Baba Adou est doctorant au département de sciences politiques de l'Université de Floride.
Email : adou.baba@ufl.edu.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationaux est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya. Le Michigan State University, l'University of Cape Town, et l'University of Malawi apportent un soutien technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, l'Agence norvégienne de coopération pour le développement via le projet Think Africa de la Banque mondiale, de la Fondation Mo Ibrahim, des fondations Open Society Foundations - Africa, Luminare, de la Fondation William et Flora Hewlett, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation Mastercard, de la Fondation David et Lucile Packard, de la Commission de l'Union Européenne, du groupe de la Banque Mondiale, du Ministère des Affaires Etrangères de la Finlande, l'ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda, de l'ambassade de Suède au Zimbabwe, du Centre Mondial du Pluralisme, et de la GIZ.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner la parole aux citoyens africains. Veuillez envisager de faire un don à Afrobarometer. Pour faire un don en ligne, veuillez suivre ce [lien](#) ou ce [lien](#). Pour discuter du financement institutionnel, contactez Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) ou Runyararo Munetsi (runyararo@afrobarometer.org).

Suivez nos publications sur #VoicesAfrica.



/Afrobarometer



@Afrobarometer



@Afrobarometer

Dépêche No. 893 d'Afrobarometer | 1 novembre 2024